



Résidence CONSERVATOIRE

LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

Perpignan

La résidence propose 111 studios meublés de 16 à 21 m².

www.logifac.fr

Image not found or type unknown

LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

9-11 rue de la Caserne
Saint-Martin
66000 Perpignan

Contact de la résidence
04 11 30 05 53

Contact national
01 88 33 81 22

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h



LE CHOIX



LA FACILITÉ



LA SOUPLESSE



LA SÉRÉNITÉ

111 studios meublés de 16 à 21 m².

Loyer/mois à partir de
409,82 €

Loyer TTC pour le logement 6 bât. 1 (Hors TEOM et électricité).
Dépôt de garantie : 514,14 €.

Consommations énergétiques indicatives : catégorie C
Gaz à effet de serre: catégorie C

Frais de dossier à partir de 80€

Le montant diffère suivant votre qualité d'adhérent ou non à un organisme partenaire de la résidence.

Organismes en partenariat exclusif

Etablissements d'enseignement liés par une convention de partenariat.



Particulièrement adaptée aux étudiants, la résidence est également accessible aux stagiaires et jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'Aide au Logement Social (ALS) qui est déduite chaque mois du loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Réserver mon logement » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



LES AVANTAGES LOGIFAC

Offres de paiement

Possibilité de régler en 3 fois le dépôt de garantie et les frais de dossier

Choisissez votre date de début de location

Frais de dossier à tarifs privilégiés

Du 1^{er} octobre au 30 juin.
(Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.)

Nos services disponibles



Wifi **



Laverie **



Badge Vigik



Digicode



Emplacement à vélos



Intendant



Coworking



Salle TV



Babyfoot



Meublé

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : douche, vasque, miroir, sèche serviette et WC.
- La pièce principale meublée : placards aménagés, lit, table, bureau, chaises, télévision murale et orientable.
- Le coin cuisine : plaques en vitrocéramique, réfrigérateur, placard de rangement, micro-ondes, kits vaisselle, hotte aspirante.

Des studios sont conçus pour permettre le passage et la rotation d'un fauteuil roulant.

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

Un(e) intendant(e) est à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives.

Un agent de permanence assure une veille la nuit et le week-end pour les interventions d'urgence (hors vacances scolaires).

Divers équipements sont mis à la disposition des occupants : laverie**, local à vélos, wi-fi (compris dans le loyer), espace extérieur commun, salle de travail, foyer avec télévision et baby foot, prêt de service à raclette et fondue, de fer et planche à repasser, vidéo-surveillance.

* Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

** Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.

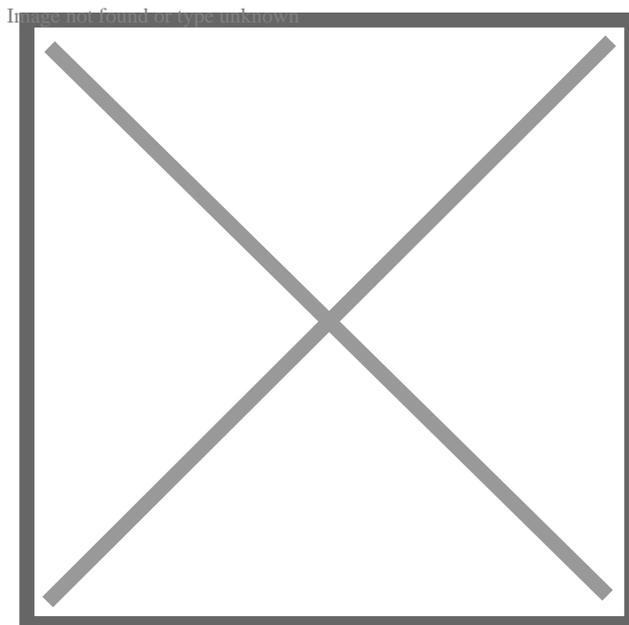


Photo de l'intérieur des logements

Le loyer inclut :

- Les frais d'électricité et d'eau pour les parties communes.
- La mise à disposition du mobilier.
- L'accès aux équipements communs.
- Les frais d'entretien ascenseur, VMC, matériel de sécurité.
- Les consommations d'eaux du logement.
- L'entretien des parties communes.
- Les frais d'accès à Internet.

Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations (chauffage et électricité).
- Les options : ménages supplémentaires et kit linge.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible au bureau de la résidence).
- La taxe d'habitation.
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 Août 1987.
- Les frais liés à l'usage de la laverie.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

La résidence est située au centre-ville de [Perpignan](#), en face du Conservatoire de musique. Elle est répartie sur deux immeubles à taille humaine, offre aux étudiants un emplacement de qualité dans un quartier commerçant. Le Campus Mailly est accessible en environ 15 min à pied et la gare SNCF à 10 min à pied. Les transports en commun proposent un accès direct à l'Université via Domitia et à tous les établissements d'enseignement supérieur.

